



**Amap Œufs et steaks hachés
Ferme Richart**



Carte à points

Saison 2022/2023

Dans le cadre des activités de l'association ThurAmap, le présent contrat d'engagement est signé entre	
Le producteur	Le consomm'acteur
EARL RICHART – RICHART Antoine	NOM, prénom
125 Grand Rue	Adresse.....
68480 ROPPEZSWILLER	Code postal, commune
earlrichart@yahoo.fr	Mail
03.89.07.94.49//06.87.12.15.83	Tél :

N° d'adhérent :

Membre de l'Amap "LA FERME RICHART" : oui – non

Membre d'une autre amap : oui - non

Valeur du point : 1€

Pour l'amaap « LA FERME RICHART », vous pouvez acquérir une carte à points **d'une valeur mini de 19 points (soit 19€) et d'une valeur maxi de 40 points (soit 40€)** sans date limite d'utilisation, et renouvelable sous conditions.

Rappel pour la saison 2022-2023 :

- ½ douzaine d'œufs = 1.90 point
- 1 steak haché = 1.90 point

Attention ! Seules les personnes ayant souscrit un contrat auprès de l'Amap "LA FERME RICHART" pourront renouveler leur carte à points en cours de saison.

Paiement en espèces ou par chèque à l'ordre de SAS RICHART.

Etabli en 1 exemplaire à, le et signé par les parties.	
Le producteur	Le consomm'acteur
(signature)	(signature)

